

# A Rennes, ils inventent une mini-caravane éco-responsable

*L'entreprise rennaise My Tiny Camp a créé une mini-caravane au look vintage, au poids léger, à la fabrication artisanale en bois et matériaux écologiques.*

Après deux mois de confinement, l'appel du grand air se fait sentir pour beaucoup. Et les conditions sanitaires actuelles font qu'il peut être compliqué de garder ses habitudes pour les vacances d'été...d'où le boom actuel des solutions nomades ! Camping-car, fourgons aménagés, tentes...ont le vent en poupe et rencontrent de plus en plus d'adeptes. Or ces solutions itinérantes ne sont pas sans impact sur l'environnement, notamment concernant leurs mode de fabrication (plastique...), leurs poids qui engendre une plus forte consommation de carburant...Mais des solutions plus écologiques existent. C'est le cas par exemple avec les caravanes de My Tiny Camp. La société, basée à Rennes, a été créée par Dominique Caumes, qui a participé à la création de la plateforme communautaire [matinyhouse.com](https://matinyhouse.com), et qui a souhaité au départ autoconstruire sa propre caravane, et Xavier Landoys, spécialiste en métallurgie, menuiserie/charpente et ingénierie des structures, à la tête de ABC Concept Design. Tous deux ont lancé leur société fin 2019.

Les caravanes « Tiny Camp » sont constituées d'un « espace nuit » avec un matelas de 130 x 200, des rangements et un mini-bureau. Le coffre est aménagé en kitchenette, avec un évier amovible, espace réfrigéré, un réchaud à gaz, et des rangements pour la nourriture et les ustensiles de cuisine. D'un coût grand public de 13600 euros TTC et d'un poids de 500 kilos, elles sont en bois et fabriquées à Bédée, à côté de Rennes, de manière artisanale. Le duo a souhaité travailler le plus possible en local. « Nous nous appuyons sur un réseau de prestataires locaux que ce soit pour la découpe numérique qui

se fait dans une petite PME près de Chateaubourg, pour la fabrication de la remorque qui se fait à côté de Vitré. Nous nous approvisionnons en matériaux en Bretagne : le bois à Fougères et à Vannes, les isolants à la Mézière, la peinture à Cesson sévigné, l'acier à Rennes, dans l'optique de faire travailler les entreprises bretonnes. », explique ainsi Dominique Caumes. Une attention est portée à l'origine du bois : épicéa origine Europe sans « liant formaldéhyde » dans la mesure du possible, chêne origine France, peuplier de plantations européennes pour le contreplaqué intérieur (non revêtu). Du côté des isolants, le liège, le Métisse (isolant thermique et acoustique fabriqué par Le Relais à partir de coton recyclé, ndlr), ou la laine de bois sont utilisés. Pour la peinture, c'est une peinture à l'eau à faible impact environnemental qui colore les caravanes. Et les déchets sont limités : « Dans les restants de panneaux de bois et d'aluminium, la découpe est optimisée pour faire des remorques de vélo. Et si on démantèle la caravane à sa fin de vie, l'acier de la remorque et l'aluminium du toit peuvent être recyclés », précise Dominique, qui évoque aussi quelques points restants à améliorer : les mastics et colles utilisés pour l'étanchéité qui ne répondent à leur cahier des charges, et les fenêtres qui ne peuvent pas être en bois pour des raisons liées à la sécurité routière. My Tiny Camp recherche d'ailleurs un fournisseur pour cet élément ! L'appel est lancé!

On peut d'ores et déjà demander un devis pour la caravane (qu'il est possible de personnaliser en rajoutant par exemple des panneaux solaires) sur le site de l'entreprise.

Plus d'infos : <https://www.mytinycamp.com>

---

*Eco-Bretons vous propose une information gratuite. Pour pouvoir continuer à le faire, nous avons besoin de vos contributions ! Chaque don, même tout petit, compte. Et en plus, c'est déductible de vos impôts, Eco-Bretons étant une association reconnue d'intérêt général !*

Propulsé par [HelloAsso](#)

---

# Photographiez le printemps avec les CPIE !

A défaut de pouvoir maintenir les activités habituellement proposées (ateliers, jardinages, découverte des écosystèmes), le réseau national des CPIE (Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement) de France ont décidé d'organiser un rallye photo pour célébrer le printemps.

Du **6 au 10 avril**, mettez en avant vos talents de photographes en prenant part à ce rallye !

## Comment participer

?

Suivez l'actualité du CPIE le plus proche de chez vous. Tous les jours un thème différent sera donné et le ou la participant.e pourra envoyer une photo correspondant au thème. Postez votre cliché avant 20h en taguant le CPIE du Gard à l'[@mnerene30](#)

et en indiquant

les hashtag suivants : [#fenetresurleprintemps](#) [#cpie](#) [#themedujour](#) (ex : si le thème est “insecte volant” vous taguez [#insectevolant](#)).

Si vous

n’êtes pas sur les réseaux sociaux vous pouvez envoyer votre photo au CPIE le plus proche de chez vous. Les enfants de moins de 13 ans sont invités à participer par mail.

Un

gagnant par CPIE et par jour sera désigné. La photo sera partagée le lendemain à 12h. A la fin de la semaine, un jury composé des CPIE organisateurs désignera le Podium national qui sera communiqué dans la semaine suivante.

Les photos

gagnantes seront valorisées par les CPIE organisateurs (site internet, page Facebook, expositions, ...).

**Attention** : en participant

à ce concours, vous reconnaissez avoir pris connaissance et accepté les conditions d’organisation. Vous autorisez également les CPIE à utiliser vos productions, votre nom sera apposé à l’image.

## **Les CPIE en Bretagne.**

**Finistère (29) :**

- [CPIE Vallée de l’Elorn](#) (Loperhet)
- [CPIE Pays de Morlaix-Trégor](#)

**Morbihan (56) :**

- [CPIE Forêt de Brocéliande](#) (Concoret)

**Loire Atlantique (44) :**

- [CPIE Logne et Grand-Lieu](#) (Courcoué sur Logne)
- [Écopôle CPIE Pays de Nantes](#)

**Ille et Vilaine (35)**

- [CPIE Val de Vilaine – Association Nature et Mégalithes](#) (Saint Just)

Plus d'informations [ici](#).

---

## **Rennes (35). La Nature en Ville : l'association qui veut sauver les arbres de l'avenue Janvier.**

Depuis 2015, dans le cadre du projet EuroRennes, la ville de Rennes projette d'abattre les charmes de l'avenue Jean Janvier. Rencontre avec Pascal Branchu, président de l'association [La Nature en Ville](#) qui s'oppose à l'abattage de ces arbres et nous explique pourquoi.

**Le projet EuroRennes quel est-il ?**

Selon [Wikipédia](#), il s'agit « d'un projet d'urbanisme et un futur quartier d'affaires [...] déclaré d'intérêt communautaire en avril 2009 ». Le site internet de l'entreprise [Territoires](#)

en charge du projet, précise « avec l'arrivée de la ligne à grande vitesse LGV1h25, le nouveau métro B et le développement du trafic TER, le projet EuroRennes doit répondre à la nécessité de renforcer ses capacités d'accueil et de fluidité du hub rennais ». D'ici 2027 il est prévu : 1 400 nouveaux logements, 125 000m<sup>2</sup> de bureaux, 9 500m<sup>2</sup> d'équipements publics et 30 000m<sup>2</sup> de commerces, loisirs et services.

Et

les arbres dans tout ça ?

L'avenue

Janvier est la principale avenue descendant de la gare vers le centre-ville. Les charmes septuagénaires de cette avenue seraient

abattus en vue d'un aménagement de terrasses et d'un élargissement des trottoirs pour être remplacés par des plantations végétales « d'essences et de tailles variées » précise le panneau de chantier.

**3**

**recours contentieux engagés.**

L'association La Nature en Ville a engagé 3 recours contentieux contre la ville de Rennes pour deux cas similaires à celui de l'avenue Janvier : l'abattage de 35 platanes avenue Fréville et celui de près de 300 arbres avenue Buttes-de-Coësmes. Dans ces trois cas, les délais d'affichage\* de deux mois sur site n'auraient pas été respectés malgré le signalement par quatre moyens et le référé en suspension déposé par La Nature en Ville. Selon l'association, le panneau avertissant de l'abattage des arbres de l'avenue Janvier aurait été planté le 18 octobre 2019 alors que 5 charmes auraient été abattus le 21 octobre.



Panneau de chantier avenue Jean Janvier.

L'association demande la remise en état de ces 5 arbres mais ne s'arrête pas là. En invoquant l'[article L350-3 du Code de l'Environnement](#), elle demande le maintien des 25 autres charmes.

**En dehors de cette loi, l'association met en avant l'importance de ces arbres pour la santé publique.**

Notamment concernant la pollution de l'air.

En effet, d'après des [expertises de l'ADEME](#) (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), un arbre mature capterait 20kg de particules fines par an.

Selon l'[OMS](#) (Organisation Mondiale de la Santé), plus de 2 millions de décès prématurés peuvent chaque année être attribués aux effets de la pollution de l'air extérieur dans les villes et de la pollution de l'air à l'intérieur des habitations.

Autre

question de santé publique, celle de la chaleur.

Il a été montré par une chercheuse de l'[Université Concordia](#) que « la présence d'un couvert arborescent important en zone urbaine peut abaisser considérablement la température des environs immédiats » et donc permettre de lutter contre les îlots de chaleur. Cet effet anti-chaleur serait optimal dès lors que la couverture végétale en hauteur atteindrait les 40 %, ce qui est le cas de l'avenue Janvier. Avec Hervé Quénol, directeur de recherches au CNRS (Université Rennes 2), Nature en Ville ont réalisés des tests à cet endroit précis comme en témoigne [ce reportage de France 3 Bretagne](#).

Par

ailleurs, l'évapotranspiration, c'est-à-dire la diffusion dans l'air de l'eau captée par les racines permet de lutter contre la

sécheresse de l'air, sécheresse qui pourrait occasionner des gênes respiratoires et oculaires.

Outre

l'aménagement du quartier, l'un des arguments avancés en faveur

de la coupe de ces arbres est relatif aux étourneaux. En effet, ces

passereaux sont accusés de nuisances sonores et olfactives...

Pour

Pascal Branchu, il s'agit là d'un faux problème. Les étourneaux

sont des oiseaux migrateurs qui par conséquent ne séjournent à Rennes qu'un mois de l'année. Selon lui, ils seraient d'ailleurs

venus s'installer avenue Janvier et dans le quartier Villejean suite à la coupe des peupliers d'Italie aux entrées des villes,

entreprise il y a vingt ans. Enfin, l'odeur mise en cause seraient

plus dû aux cadavres d'oiseaux retrouvés pris au piège des

filets installés sur les arbres visant à les empêcher de s'y installer plutôt qu'à leurs déjections.



L'association La Nature en Ville organise régulièrement des ateliers d'artivisme pour protéger ces arbres.

**Une association forte de propositions.**

L'association propose de nombreuses solutions aux problèmes qu'elle met en lumière. Par exemple au sujet des étourneaux, elle préconise la taille douce des arbres ou encore la venue d'un fauconnier car le haut-parleur diffusant le cri du geai (prédateur des étourneaux) n'est qu'une solution temporaire et la vue de rapaces pourrait quant à elle dissuader les passereaux de revenir dans ces arbres. L'association a également invité Thomas Brail, fondateur du [GNSA](#) (Groupe National de Surveillance des Arbres), qui en grimpant à un arbre lors d'une manifestation a réussi à monter un groupe de travail avec le ministère de l'Écologie, pour discuter avec plusieurs acteurs et élus du sort des arbres rennais, ces 26 et 27 février derniers.



Nichoïr installé lors d'un atelier d'artivisme « J'adopte un arbre » avec le Groupe National de Surveillance des Arbres (GNSA).

Par ailleurs, la Nature en Ville organise de nombreux évènements (à retrouver dans notre [agenda](#) !) comme ce samedi dernier l'atelier d'artivisme, la projection à l'Arvor du film d'Énora Boutin sur l'agro-agriculture le 10 mars à 20h15, l'atelier potager avant et après la marche pour le climat du 14 mars « Plante ta patate et sème ta graine. Ou encore le café des possibles tous les lundis à 18h02 au café 1802 rue d'Antrain !

**Vous pouvez consulter ces événements (et bien d'autres !) sur le site et la page [Facebook de l'association La Nature en Ville](#).**

\* Références légales avancées par La Nature en Ville :

- [l'article R.424-15 du Code de l'Urbanisme](#)
  - [l'article R.600-2 du Code l'Urbanisme](#)
-

# **Saint-Brieuc (22) : Les biologies imaginaires de Maud Boulet.**

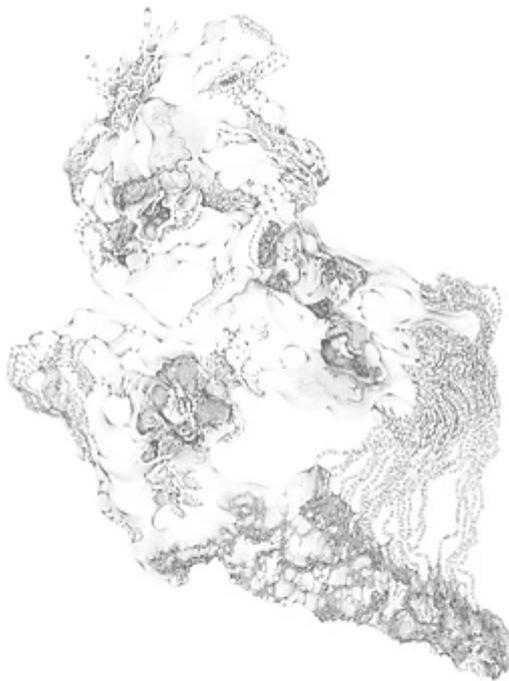
*Rencontre avec Maud Boulet invitée de la deuxième édition de Verdoyons !, cycle d'ateliers, d'expositions et de conférences proposés par le service culturel, les bibliothèques et la mission développement durable de l'université Rennes 2 sur le thème de l'écologie et de notre rapport à l'environnement.*

Maud Boulet n'est pas une militante chevronnée de la cause écologiste, et pourtant (pourtant !), en voyant ses travaux on ne peut s'empêcher de le penser... C'est en fait avec cette invitation à *Verdoyons !* qu'elle a pris conscience de l'interprétation qu'on pouvait donner de ses dessins.

Les travaux de Maud Boulet sont très souvent reliés au vivant. En effet, avec sa série *Human Botany* par un développement du détail, comme au microscope, Maud Boulet nous plonge dans des efflorescences entre anatomie et botanique rappelant tantôt les planches Deyrolles tantôt les coraux de Max Ernst ou les déploiements organiques de Fred Deux. Elle explore d'autres supports, les cartes maritimes qui redessinées laissent apparaître des veines.

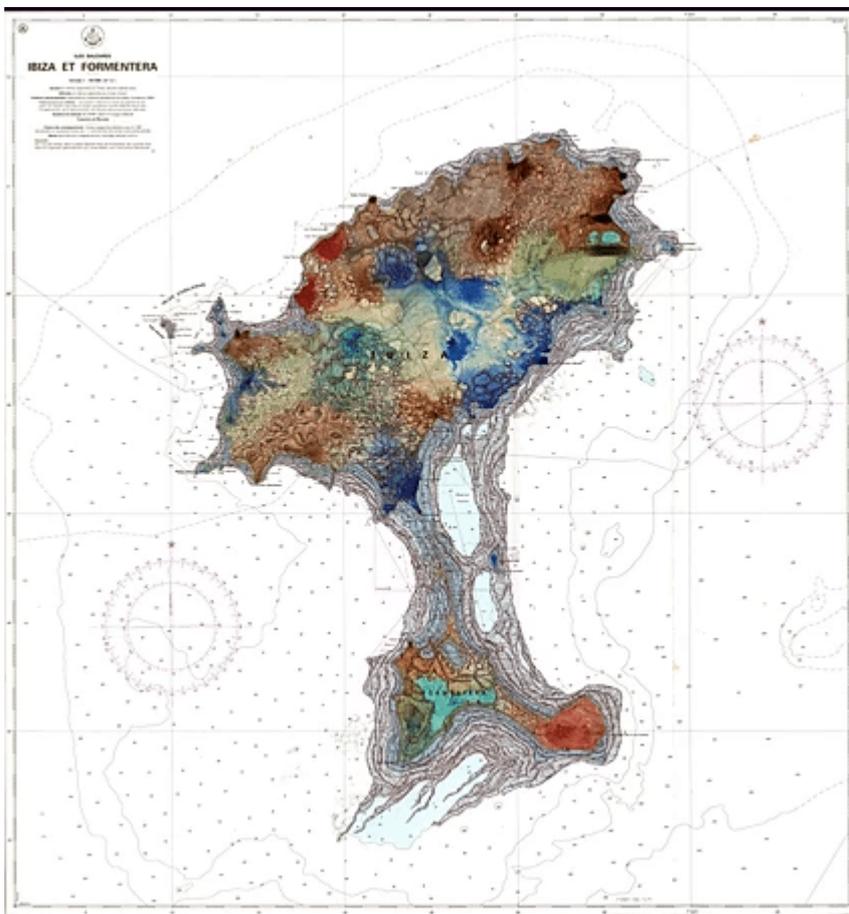


- *Human Botany* Maud Boulet

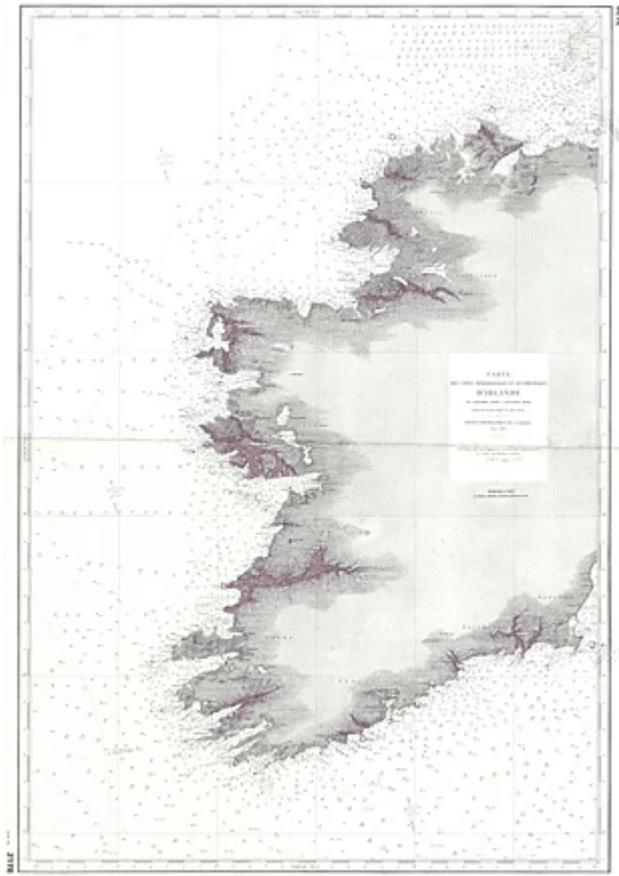


- *Human Botany* Maud Boulet

« *Les Indices* », c'est le titre d'une série exposée pour la première fois. Il s'agit d'objets naturels tels de petits rondins de bouleau ou des feuilles mortes peints, à l'encre puis dessinés au bic. Une diversité de supports et de techniques caractérise le travail de Maud Boulet. Elle a par exemple expérimenté le dessins sur gâches, c'est-à-dire le papier non utilisé lors de l'impression des journaux, support qui évoque « l'information éphémère, l'idée que nous prenions des nouvelles de la nature et du vivant sans mot » ou encore sur des cartes maritimes. Si elle travaille principalement au stylo à bille et au crayon, elle s'essaye depuis peu à la peinture à l'huile dont la transparence lui rappelle celle de la peau. A l'inverse de l'acrylique qui requiert, comme notre époque, d'aller vite, la peinture à l'huile, utilisée par les peintres classiques flamands ou italiens, demande plus de temps. Non vernis, les Indices sont des œuvres amenées à évoluer comme des matières organiques.



■  
*L'Arbre-Mer* Maud Boulet

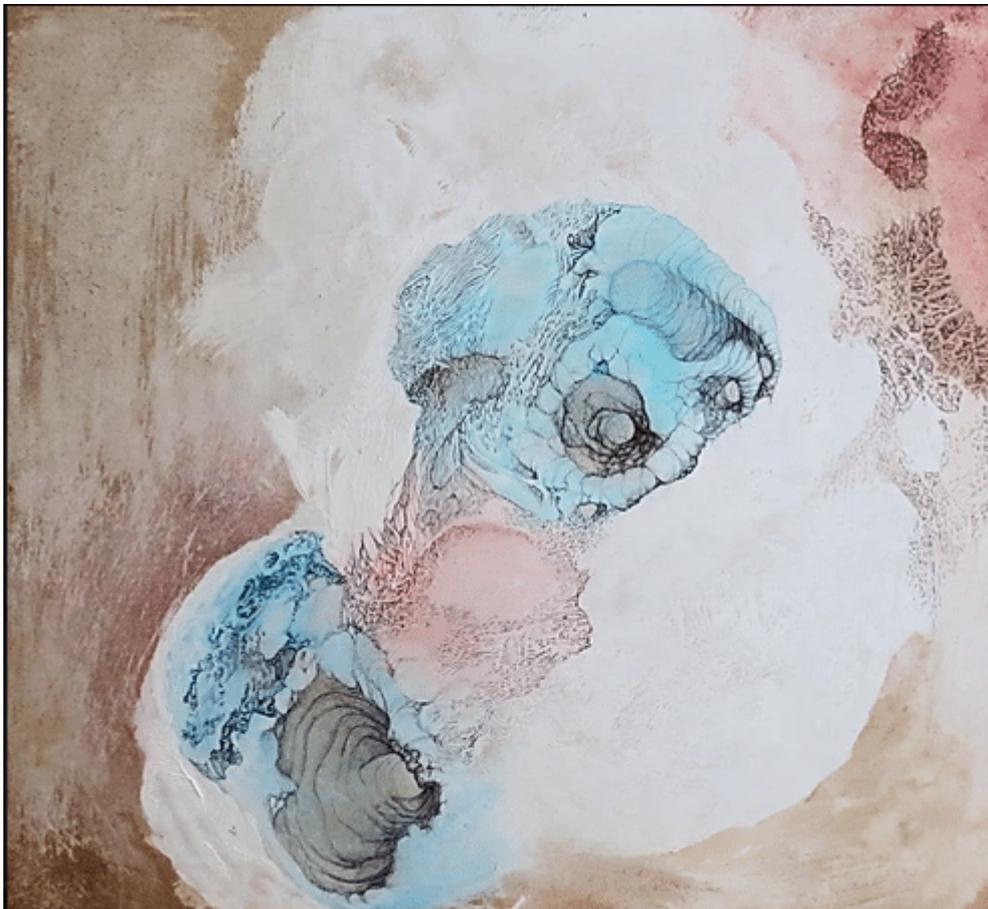


■  
*Stylo à bille et crayon sur carte d'Irlande Maud Boulet*

La méthode qu'a développée Maud Boulet pour les « *Tâches dessinées* » consistant à laisser couler et imbiber l'encre puis à en dessiner les contours pose la question des limites et du hasard dans la construction des dessins. Maud Boulet s'est rendue compte qu'elle ne produisait que des formes fermées mais vivantes. En effet, les formes se circonscrivent et s'épuisent toutes seules à la manière des tâches d'encre qui se délimitent elles-mêmes et tracent leurs propres limites. Cette interrogation sur le contour et son développement dans l'espace, est au cœur du travail de Maud Boulet qui se concentre sur l'environnant qui est par nature limité.



Tâches dessinées Maud Boulet



Tâches dessinées Maud Boulet

## ***Le dessin haptique.***

Atteinte d'une malformation de la rétine, Maud Boulet travaille beaucoup sur l'haptique. Si nous connaissons tous l'adjectif accolé au sens de la vue, celui qui correspond à celui du toucher est beaucoup moins répandu. L'haptique désigne donc le sens du toucher. Et quand on regarde les dessins de Maud Boulet on peut avoir envie de les toucher et de se laisser guider par ces lignes sinueuses qui semblent se mouvoir et se déployer en toute indépendance.

Comme Giuseppe Penone, dont la réflexion l'inspire, Maud Boulet travaille sur les rapports homme/nature, ce qui nous ramène encore une fois à la question de la temporalité. Pour elle, « la nature crée la perfection mais l'homme la dérègle ».

Comment, alors, faire face à l'imperfectibilité de l'homme ?

« Au regard d'une pensée humaine, nous dirions que c'est injuste. Mais la justice n'existe pas dans le vivant. Le beau, le juste, le moral, le méchant et tous ces concepts sont terriblement humains. La nature n'a aucune préoccupation commune avec l'homme. Elle vit simplement. C'est un réconfort pour l'imparfait qui cherche justice, car il n'y a de justice que dans la tête des hommes. Ainsi s'installe le paradoxe de mon dessin. Entre question humaine et forme vivante. Entre la recherche de réponse dans la fabrication et l'acceptation dans la contemplation. » – Maud Boulet à propos des *Indices*, dans un texte du 22 novembre 2016 sur le défaut.

Une autre particularité de son travail réside dans les dimensions de ses œuvres. Elles sont en effet pour la plupart

de petites  
tailles. Des dimensions inhabituelles par rapport aux œuvres  
d'art contemporaines,  
tentées par le spectaculaire, qui peuvent induire une autre  
manière de les  
regarder, peut-être, en prenant plus le temps de s'y perdre.



■  
*Indices* Maud Boulet



Indices Maud Boulet



Indices Maud Boulet



■ *Indices* Maud Boulet

Après Rennes 2, l'exposition se prolonge au Campus Mazier, à Saint-Brieuc, jusqu'au 25 février.

Vous pouvez également découvrir son travail sur son site internet <https://maudboulet.wixsite.com/dessincontemporain>, sur sa chaîne Youtube <https://www.youtube.com/playlist?list=WL>, ou sur ses réseaux sociaux.

Une interview réalisée en partenariat avec Noctambule Média <http://noctambule.info>.

---

# RENNES (35) « Économie circulaire ou l'art d'accommoder les restes... ». Le photographe Alain Darré expose au Diapason.

Le Diapason (<https://diapason.univ-rennes1.fr/actualites/exposition-economie-circulaire>), espace culturel du Campus Beaulieu (Université Rennes 1) présente jusqu'au 20 décembre 2019 une sélection de tirages du photographe Alain Darré.

Alain Darré nous propose une plongée dans le monde des déchets. Son travail s'intéresse ici au compactage de nos déchets, phase préliminaire au recyclage ou à leur destruction.

## Un travail du détail.

Si Alain Darré travaille aujourd'hui la photographie numérique, c'est par l'argentique qu'il a commencé. Il travaille donc le numérique comme l'argentique, en limitant au maximum les retouches de post-production et toujours à la lumière naturelle.

Malgré le choix de la microphotographie (gros plan), il arrive que certains visiteurs parviennent à situer les photographies. Par exemple, une personne a reconnue dans ces canettes de sodas une marque très populaire aux Antilles. Le cliché a effectivement été pris en Guadeloupe.



Canettes de sodas compactées – Alain Darré ©

On demande souvent à Alain Darré « pourquoi n’y a-t-il jamais d’hommes dans vos travaux ? ». Pourtant, ils peuplent son travail ! Les déchets sont effet, selon une formule d’Henry Miller « une petite porte de la civilisation ».

Pour cette série, Alain Darré a notamment exploré trois entreprises bretonnes de revalorisation des déchets, qui les collectent et les préparent pour le recyclage : ROMI, GDE et Veolia.

Si l’on sait que la France a encore des progrès à faire matière de gestion des déchets (moins d’un tiers de nos déchets sont recyclés, le reste est souvent enfoui ou incinéré, beaucoup sont encore envoyés à l’étranger), le but de cette exposition n’est pas de dénoncer. Il s’agit plutôt de donner à voir le travail de ces entreprises et de questionner les enjeux de leurs activités

**« Quoi de plus beau qu’un tas d’ordures ! » – Van Gogh. Quand l’art offre une seconde vie aux déchets.**

Si l'exposition a été baptisée « Économie circulaire » par le service culturel de Rennes 1, ces photos sont tirées d'une série plus large intitulée « Second Life » (visible dans son intégralité sur le site d'Alain Darré <http://www.alain-darre.com/>).

Avec ce titre « Second Life », Alain Darré s'affilie à d'autres penseurs et artistes de la rudologie (étude des déchets, discipline initiée par Jean Gouhier <https://www.franceculture.fr/emissions/la-fabrique-de-lhistoire/histoire-des-dechets-44>).

Pour Alain Darré ce travail permet de provoquer des rencontres et de susciter débats et questionnements. Au vernissage étaient présents scientifiques, industriels, artistes et étudiants.

En esthétisant nos déchets et en les présentant comme des œuvres, on leur donne un second statut. De cette manière, Alain Darré invite les visiteurs à se réapproprier ces matières.

Une des questions posée par l'exposition est celle de l'économie circulaire. Souvent présentée comme *l'alternative* à notre mode de consommation habituel (extraire/transformer/consommer/jeter). Cette économie circulaire qui « postule la transformation du déchet en marchandise » ne conduit-elle pas à éviter de se poser la question de la réduction des déchets ?

## **Projets en préparation.**

En parallèle de son métier d'enseignant en Sciences politiques a toujours cultivé une pratique artistique notamment en gravure et photographie.

Inspiré par L'énergie vagabonde de Sylvain Tesson, il travaille actuellement sur des photos de barrages

hydroélectriques. Et, retour  
en Bretagne, sur la série Algae, des portraits d'algues.



Algae – Alain Darré ©

Les travaux d'Alain Darré sont à retrouver sur son site internet <http://www.alain-darre.com/>.

L'exposition Économie  
circulaire est visible jusqu'au 20 décembre 2019 au Diapason,  
21 Allée Jules Noel à Rennes.

Entrée gratuite.

Du lundi au vendredi de 9h à 20h.

Bus Lignes C4, 6 arrêt les Préales / Ligne C3 arrêt  
Vitré Danton

---

# Art, Design et Écologie : exemples d'initiatives étudiantes à l'École des Beaux-Arts de Rennes.

*À l'occasion de la rentrée de l'Association Nationale des Écoles Supérieures d'Art de France (ANdÉA), des étudiants regroupés en séminaire ont lancé un appel à créations sur le thème de la transition écologique radicale. À l'EESAB de Rennes des associations étudiantes inventent une école plus durable.*

« DEADLINE » est projet d'édition collaborative qui propose de donner la parole, sous forme libre (carte, dessin, conte, poème, vidéo, bande dessinée, manifeste...) à tous les étudiants en art et en design de France.

Le titre (« DEADLINE », littéralement la « ligne de la mort ») fait notamment référence au dépassement des ressources.

**Il n'y a pas que les étudiants en Biologie à s'engager pour la protection de l'environnement.**

Si de nombreux étudiants sont inquiets pour l'avenir de notre planète, et même si ils aimeraient agir, ils ne savent pas comment. Il s'agit bien là de l'angoisse d'une génération. Voici une piste que proposent ces étudiants pour construire « une réflexion collective, en forme de point de fuite pour nos imaginaires ».

Anke Renaud, en 3<sup>ème</sup> année de design graphique, a répondu à l'appel. Militante féministe et engagée dans l'aide à la migration, l'écologie radicale fait partie de ses engagements. Elle met également ses compétences artistiques (via la communication) au service de son engagement au sein du groupe « activiste » d'Extinction Rébellion.

Sa participation à « DEADLINE », tient dans un témoignage rapporté d'un Erasmus en Roumanie : des photos de poubelles et de pneus entassés au sol et le souvenir de conversations stériles avec des personnes qui n'ont pas de conscience écologique ...





Poubelles et pneus abandonnés dans la ville de Cluj-Napoca, en Roumanie.

### **Quelle place occupe l'écologie à l'École des Beaux-Arts de Rennes ?**

Si c'est la plupart du temps le même noyau d'étudiants qui s'implique pour une école durable, on peut citer plusieurs initiatives intéressantes :

Les Pousses de la Parcelle Est qui proposent au sein de l'école, des paniers à prix équitable pour les producteurs, accessibles aux consommateurs à faible revenu et respectueux

de la nature, via une AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne).

Le Laboratoire de Merlin zone sud (à ne pas confondre avec celui de l'Espace des Sciences) qui a installé une récupérathèque permettant aux étudiants de donner ou de récupérer des matériaux de réemploi nécessaires à leurs projets artistiques.

### **Ce que l'art peut apporter à l'écologie.**

Des « propositions utopiques ou dystopiques, des récits d'anticipation composites », le tout au service de l'imagination et de la pensée critique, voilà ce que la créativité pourrait apporter à la sauvegarde de l'environnement.

Ainsi, le 19 novembre 2019, à l'occasion de la Journée nationale de la culture et du développement durable, l'École nationale supérieure des Arts Décoratifs de Paris hébergera lors d'une résidence la présentation de toutes les créations réunies dans « un objet d'édition produit à partir de méthodes et de matériaux responsables (encres végétales, papiers de réemploi) ».

Reste à savoir, selon le succès, si une édition sera proposée au grand public...

Pour approfondir, quelques liens sur l'écologie dans l'art :

- Vers une transition écologique de l'art ?  
<https://www.franceculture.fr/emissions/le-billet-culturel/le-billet-culturel-du-lundi-26-novembre-2018>

- 5 artistes écologiques qui ont marqué <https://www.linfodurable.fr/culture/cinq-artistes-ecologiques-qui-ont-marque-lannee-et-suivre-en-2019-8755> l'année (et à suivre en 2019)

Cet article a été écrit en partenariat avec Noctambule Média <http://noctambule.info/> . Vous pourrez retrouver cet article dans le numéro papier de Noctambule Média du mois de novembre 2019.